

Le tissu associatif : ciment de la société réunionnaise par des Passerelles, de l'Équité et de la Cohésion

MOTION DU CESER

AVRIL 2025



ADOPTION

MOTION DU CESER

Le tissu associatif : ciment de la société réunionnaise par des **P**asserelles, de l'**É**quité et de la **C**ohésion

Motion adoptée à l'unanimité des membres du bureau, le mardi 15 avril 2025, par délégation de l'Assemblée Plénière en date du 10 avril 2024



CESER
ÎLE DE LA RÉUNION



Motion du CESER de La Réunion

Le tissu associatif : ciment de la société réunionnaise par des Passerelles, de l'Équité et de la Cohésion

Exposé des motifs

Dans un contexte de tensions sociales croissantes, de repli individualiste et de fragilisation du lien social et civique, le rôle du tissu associatif n'a jamais été aussi essentiel. À La Réunion, cette nécessité prend une intensité particulière, en raison de spécificités structurelles qui complexifient les dynamiques de cohésion : chômage massif et durable, forte précarité, déscolarisation précoce, illettrisme et illettrisme persistants, mobilités contraintes, isolement territorial, marché économique étroit...

Le secteur associatif constitue une réponse concrète, humaine et territorialisée à ces défis. Il agit en proximité, en souplesse et avec des formes d'engagement que l'administration et l'entreprise ne peuvent pas toujours assumer. Dans les quartiers, les hauts, les écarts, les associations sont les sentinelles de la cohésion sociale, les tisseurs de lien, les facilitateurs de citoyenneté. Elles sont capables d'"aller-vers" celles et ceux que l'action publique peine à atteindre, qu'il s'agisse des jeunes déscolarisés, des personnes isolées, des familles en grande précarité et plus largement tous les publics dits "invisibles" dans notre société.

Ce rôle est d'autant plus structurant dans une société où la confiance entre citoyens et institutions s'érode. Les associations demeurent souvent le dernier espace du "faire ensemble", le dernier relais de la solidarité concrète, le dernier lieu d'expression, de dignité et de reconstruction de l'espoir. Elles incarnent, bien souvent, le maillage invisible mais vital d'une démocratie locale vivante. Soutenir les associations, c'est investir dans un projet de société, un projet économique, un pacte de confiance, une dynamique de réconciliation et d'émancipation.

Or, ce secteur se trouve aujourd'hui fragilisé, précarisé, parfois ignoré. Les baisses successives des aides publiques, la réduction des taux de prise en charge des contrats aidés (PEC), le manque de visibilité pluriannuelle sur les financements et la complexification des procédures administratives mettent en péril l'existence même de nombreuses structures, pourtant indispensables à la vie sociale réunionnaise. Cette situation locale fait écho aux constats dressés au niveau national dans le rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique » (mai 2024), qui alerte sur la perte de vitalité du tissu associatif français, la précarisation des modèles économiques des structures, et la nécessité de garantir des financements plus pérennes, accessibles et adaptés aux réalités de terrain.

Le CESER de La Réunion rappelle les risques sociaux et territoriales qu'impliquerait un affaiblissement du tissu associatif. Ce qui engendre un véritable coût pour la société, ce ne sont pas des dispositifs d'accompagnement à l'emploi conçus et encadrés, mais les ruptures sociales, les violences, les exclusions, les désengagements citoyens et les décrochages scolaires, qui explosent dès lors que plus rien ne maintient le lien ni ne donne un horizon commun.

Il est donc urgent d'engager **un plan de revitalisation de la vie associative**, adapté aux réalités de La Réunion. Il doit s'appuyer sur :

- une reconnaissance d'utilité publique claire du tissu associatif ;
- une revalorisation ambitieuse et ciblée des dispositifs de soutien, notamment les contrats PEC* ;
- une gouvernance concertée avec les têtes de réseau, les collectivités, l'État et les partenaires sociaux ;
- une vision prospective pour faire du monde associatif un acteur du projet réunionnais du XXI^e siècle ;
- et la mise en œuvre d'un Plan régional pour l'éducation populaire, tel que recommandé¹ par le CESER, pour incarner les valeurs d'émancipation, de justice sociale et d'égalité des chances dans chaque territoire et pour chaque citoyen.

PEC*

Passerelle

Parce qu'il ne s'agit pas d'une voie de garage, mais d'un chemin d'accès à l'insertion, à la reconnaissance et à l'autonomie.

Équité

Le PEC corrige une inégalité d'accès à l'emploi, en tenant compte des fragilités spécifiques à notre territoire.

Cohésion

Le PEC renforce le lien social, en permettant à chacun de contribuer activement au collectif

Faire société, faire quartier, faire territoire, faire nation : c'est aussi — et surtout — **soutenir celles et ceux qui, chaque jour, tissent le lien, là où tout pourrait se délier.**

Dans le monde associatif, **le PEC** n'est pas une subvention à l'inaction, c'est **un investissement dans la dignité**. Là où l'économie marchande s'arrête, **l'économie du lien prend le relais**. Et **chaque main tendue dans ce parcours devient un maillon de la cohésion réunionnaise**. *

PEC – Passerelle vers l'Équité et la Cohésion

- Le PEC est **un levier de réparation sociale, un tremplin vers l'emploi digne, un acte de reconnaissance républicaine**.
- À La Réunion, **il compense l'incapacité structurelle du secteur marchand à répondre seul** aux défis de l'insertion.
- Il répond à **l'urgence sociale**, tout en préparant **le rebond individuel**.
- Le PEC **est la preuve que la solidarité peut être active, contributive, et structurante pour le territoire**.

Passerelle

- Parce qu'il **ne s'agit pas d'une voie de garage, mais d'un chemin d'accès** à l'insertion, à la reconnaissance et à l'autonomie.
- Il crée **un pont entre l'exclusion et l'inclusion**, entre les invisibles et les acteurs de la société.

Équité

- Le PEC **corrige une inégalité d'accès à l'emploi**, en tenant compte des fragilités spécifiques à notre territoire.
- Il porte une **vision juste et humaine de la République**, adaptée aux réalités de La Réunion.

Cohésion

- Le PEC **renforce le lien social**, en permettant à chacun de **contribuer activement au collectif**.
- Il agit **comme un ciment dans un territoire marqué par des fractures économiques, sociales et culturelles**.

¹ Contribution du CESER de La Réunion, "[L'éducation Populaire à La Réunion, une exigence pour re-faire société au XXI^e siècle](#)", octobre 2023



Expression

****Considérant**** les réalités sociales spécifiques à La Réunion, marquées par un taux de chômage structurellement élevé (16,8%), notamment chez les jeunes (47%), ainsi qu'une progression préoccupante du chômage des seniors, dans un contexte de marché économique restreint, incapable d'absorber l'ensemble des besoins en emploi, en insertion et en lien social ;

****Considérant**** que la vie associative et l'ESS constitue un vecteur essentiel de cohésion sociale, de solidarité territoriale, d'éducation à la citoyenneté et de participation démocratique, particulièrement dans les territoires ultramarins confrontés à des inégalités persistantes et à des enjeux spécifiques appelant des réponses différenciées et ambitieuses ;

****Considérant**** les freins majeurs à l'autonomie et à la participation citoyenne engendrés par les taux alarmants d'illettrisme et d'illectronisme, qui privent une partie importante de la population réunionnaise de l'accès aux droits, aux services publics et aux opportunités d'engagement, et dont les effets ont été amplifiés lors de la crise sanitaire liée à la Covid-19, révélant une fracture numérique et sociale particulièrement marquée dans les territoires ultramarins ;

****Considérant**** l'urgence sociale, démocratique, culturelle et territoriale qui caractérise la société réunionnaise contemporaine ;

****Considérant**** que le droit à l'emploi et à l'insertion sociale, reconnu par la Charte sociale européenne, implique pour les pouvoirs publics de garantir à chacun un accès effectif à une activité professionnelle digne, et que dans un territoire comme La Réunion, où le chômage structurel et les inégalités freinent durablement l'émancipation des individus, le soutien à la vie associative et aux parcours d'insertion constitue une réponse concrète aux engagements pris en matière de justice sociale et de droits fondamentaux ;

****Considérant**** les préconisations du CESER de La Réunion dans ses travaux récents, appelant à la mise en œuvre d'un Plan régional pour l'éducation populaire, comme cadre structurant permettant d'incarner pleinement le rôle du tissu associatif dans les grands enjeux du XXIe siècle, qu'ils soient sociaux, environnementaux, économiques ou démocratiques ;

****Considérant**** le rôle indispensable des associations dans la mise en œuvre de missions d'intérêt général au plus près des territoires et des besoins des populations, notamment dans :

- **la santé publique**, qu'il s'agisse de la prévention (lutte contre les maladies vectorielles, prévention du diabète et des maladies chroniques, accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap...) ou de l'éducation à la santé ;
- **l'insertion sociale et professionnelle**, par l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi, l'émancipation par le travail, la lutte contre la précarité, le développement et la valorisation des compétences ;



- **l'éducation populaire**, par le développement du pouvoir d'agir des citoyens, le soutien aux jeunes et la transmission de valeurs démocratiques ;
- **la médiation sociale**, la lutte contre les discriminations et les violences, la prévention de la délinquance, et le maintien du lien social dans les quartiers populaires et les zones rurales isolées ;

****Considérant**** que les contrats aidés, notamment les Parcours Emploi Compétences (PEC), bien qu'imparfaits, ont prouvé leur efficacité dans la professionnalisation des publics éloignés de l'emploi et le renforcement des capacités d'action des structures associatives ;

****Considérant**** la baisse continue des taux de prise en charge de ces contrats et la réduction de leur durée, qui mettent en péril la survie de nombreuses associations locales et, ce faisant, accentuent les fractures sociales.

Le CESER de La Réunion :

1. Réaffirme que le tissu associatif constitue un pilier stratégique de la cohésion sociale, territoriale et démocratique à La Réunion et qu'il agit comme un acteur de première ligne pour maintenir le lien entre toutes les composantes de la société.
2. Souligne que, en complément du secteur marchand, les associations jouent un rôle indispensable pour répondre aux défis de l'inclusion, de l'emploi et du lien social, en assumant de fait une mission d'intérêt public.
3. Appelle à la sécurisation des financements et ressources des associations et de l'économie sociale et solidaire (ESS), par une politique ambitieuse et adaptée aux spécificités ultramarines, incluant notamment la revalorisation des contrats aidés, et la mise en place de mécanismes de soutien durables, afin de garantir leur capacité à agir efficacement au plus près des réalités humaines et territoriales.
4. Invite les pouvoirs publics à soutenir la vie associative comme un levier structurant de reconstruction du lien de confiance en soi pour les publics les plus en difficulté ainsi qu'entre citoyens, institutions et territoires, et la reconnaître comme un maillon essentiel du "faire société", du "faire quartier", du "faire territoire", et du "faire nation".
5. S'engage à organiser, dans les mois à venir, un temps de travail partenarial et prospectif, associant l'État, les collectivités, les associations et les partenaires sociaux, pour proposer **une feuille de route régionale de revitalisation de la vie associative réunionnaise**. Cette feuille de route inclurait la mise en œuvre d'un **Plan régional pour l'éducation populaire**, tel que préconisé par le CESER, ainsi que la réactualisation de **la charte des engagements réciproques entre l'Etat, les collectivités territoriales et le mouvement associatif** ; dans une perspective de consolidation et de pérennisation de l'action associative face aux grandes transitions de notre époque.

CESER

ÎLE DE LA RÉUNION

Conseil **É**conomique, **S**ocial et
Environnemental **R**égional

73, Boulevard du Chaudron
97490 SAINTE-CLOTILDE



ceser@cr-reunion.fr



0262 979 630



ceser-reunion.fr



S'abonner à "L'actualité du CESER",
la lettre d'information mensuelle
pour suivre toutes les actualités



OUVRIR LA VOIE,
ÉCLAIRER LA DÉCISION,
PARTICIPER À L'ACTION PUBLIQUE